

E 2001 (D) 2/252

*Le Directeur général de la Société de Banque Suisse, A. Nussbaumer,  
au Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz*

Copie

L

Bâle, 2 avril 1943

J'ai l'honneur de me référer à notre entretien lors de la séance qui a eu lieu le 29 mars<sup>1</sup>, à Berne, en présence de Monsieur le Conseiller Fédéral Dr. Wetter et des représentants du Comité Etats-Unis de l'Association Suisse des Banquiers, et tiens à vous réitérer tous mes remerciements d'avoir bien voulu me faire entrevoir une rencontre avec vous, avant mon départ pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Je serais très heureux s'il vous était possible de m'accorder cette audience au cours des quinze jours qui vont suivre, afin de permettre à la Direction Générale de notre Banque, comme à moi-même, d'avoir un délai suffisant pour prendre les décisions définitives concernant mon voyage.

Je comprends fort bien les raisons très précises que vous devez avoir de ne pas pouvoir envisager, dans les circonstances actuelles, une prise de contact officieuse avec les autorités américaines touchant les relations financières entre la Suisse et les Etats-Unis. D'autre part, les dispositions de la législation américaine relatives au blocus des avoirs suisses deviennent chaque jour plus sévères et il est dès lors à craindre que la situation soit dans un prochain avenir telle

---

1. *Lors de cette séance, suivant le compte rendu daté du même jour (E 2001 (D) 2/252), Herr Pilet betont, dass wir nichts unversucht gelassen haben, um eine Besserung der Lage herbeizuführen. Die Amerikaner verstehen nichts von der Schweiz und wissen nicht, wie unsere Situation ist. Alle Leute, die die Schweiz kennen, haben nichts ausrichten können. Er spielt auf den Bericht betreffend McKittrick an und liest aus einem Bericht der Gesandtschaft in Washington vor. (White!) [cf. N° 300]. Wir haben es mit starken Vorurteilen zu tun. Ob wir die Haltung der uns ungünstig gesinnten Leute ändern können, ist sehr fraglich. Der Bundesrat hat beschlossen, die Gesandtschaft in Washington zu verstärken. Sollten neben den regulären Kräften noch «Francs-tireurs» nötig sein, so wird gegebenenfalls gerne auf die Bankiervereinigung zurückgegriffen werden.*

qu'elle rende toute affaire aux Etats-Unis pratiquement impossible. Il est donc compréhensible que les banques se préoccupent de l'attitude de l'Administration américaine et soient anxieuses d'arriver, si possible, à remédier aux inconvénients résultant de cet état de choses, avant qu'il soit trop tard.

Je prends la liberté d'en venir maintenant plus spécialement à l'objet de mon voyage et, en considération des difficultés que vous avez exposées à la séance de lundi dernier, notre Direction Générale a estimé que j'avais à me rendre aux Etats-Unis uniquement dans l'intérêt de notre banque, c.à.d. sans m'occuper des nombreux problèmes et questions intéressant l'Association Suisse des Banquiers. A en juger d'après les renseignements qui nous sont parvenus de différentes sources, il semblerait que notre établissement soit particulièrement visé par les autorités américaines<sup>2</sup> et nous avons en conséquence cru nécessaire de concentrer tous mes efforts aux Etats-Unis à améliorer une situation actuellement indésirable, et que nous considérons comme tout à fait injustifiée. Dans ces conditions, notre Direction Générale exprime l'espoir que le Département politique fédéral voudra bien m'accorder tout l'appui dont j'aurai besoin<sup>3</sup> pour la difficile mission qui m'est impartie, car ce n'est pas seulement l'intérêt vital de notre banque, mais aussi celui des autres banques suisses et du pays entier qu'il soit accordé à un établissement de notre importance un traitement équitable et que la confiance à laquelle il a droit lui soit prêtée.

Vu l'importance très grande qu'a pour nous la position de notre établissement aux Etats-Unis, il serait pour cette raison peut-être désirable qu'à l'entrevue qu'il vous plaira de fixer, soient aussi présents notre Président, Monsieur le Dr Max Staehelin, ainsi que Monsieur Maurice Golay, Président de notre Direction Générale<sup>4</sup>.

2. Cf. N° 235, notes 7 et 8.

3. Annotation dans la marge: Dienstpass!

4. Le 26 avril suivant, dans un télégramme au DPF, le Ministre K. Bruggmann écrit que: Auf Grund von Äusserungen aus New York und amerikanischen Amtsstellen befürchten, dass Reise Nussbaumer weder im allgemeinen schweizerischen Interesse noch demjenigen des Bankvereins selbst. Letzterer hatte Auseinandersetzungen mit Treasury Department wegen persönlicher Transaktionen Nussbaumer. Hängige delikate Angelegenheiten können kompromittiert werden falls Nussbaumer hier verhört würde. Es wären dann auch Schwierigkeiten wegen Rückreisewilligung zu befürchten. Dies alles vertraulich (E 2001 (E) 1968/78/341).

Dans la marge du texte du télégramme de Bruggmann, R. Kohli a noté (29 mai 1943): Inzwischen mit Herrn Minister Bruggmann besprochen. Er hatte eine längere Unterredung mit HH. Golay u. Nussbaumer. Herr Nussbaumer verzichtet vorerst auf seine Reise nach USA, d. h. er «verschiebt» sie, bis weitere Berichte vorliegen.

Le 25 août suivant, dans une lettre à la Division des Affaires étrangères du DPF, le Ministre K. Bruggmann écrit: Auftragsgemäss habe ich mit den Herren Lichtensteiger und Saroli, den Direktoren der Swiss Bank Corporation in New York, über die Zweckmässigkeit einer Reise von Herrn Generaldirektor Nussbaumer nach New York gesprochen. Beide Herren sind der Überzeugung, dass diese Reise unterbleiben sollte, weil Herr Nussbaumer nicht persona grata wäre. Während Herr Lichtensteiger als Grund seiner Meinung einen Privatbrief bezeichnete, welchen Herr Nussbaumer vor dem Kriege an einen Vertreter der Swiss Bank Corporation gerichtet habe, glaubt Herr Saroli, die Reise sollte insbesondere wegen Transaktionen mit Südamerika, wenn ich nicht irre inbezug auf eine rumänische Firma, vermieden werden (E 2001 (E) 1968/78/341).